

COLLOQUE I C O M O S - Le visage de la rue dans les cités historiques
Lausanne, 17 - 21 juin 1973

Allocution de bienvenue de M. M.H. Ravussin
président du Conseil d'Etat du canton de Vaud

Le Gouvernement vaudois et la Municipalité de Lausanne s'associent pour vous souhaiter la bienvenue dans cette ville comme ils s'associeront pour vous recevoir au château de Chillon lorsque vous aurez terminé vos travaux.

Il est agréable à l'autorité de vous voir réunis dans cette salle, moins bien équipée certes pour un congrès que d'autres en cette ville, mais plus chargée de souvenirs. L'association sous l'égide de laquelle vous siégez s'intitule fièrement "Conseil international des monuments et des sites". Elle a raison de marquer son intérêt pour un monument de ce genre, point très ancien puisqu'il remonte à 1813, mais bien représentatif par son style de résidence campagnarde, de la retenue marquée des vaudois pour tout cérémonial et pour tout appareil. Vous y trouverez cependant l'empreinte laissée par quelques générations de parlementaires plus riches de bon sens que d'éloquence et je forme le vœu que cette ambiance soit féconde à vos travaux.

Ils ont pour thème "le visage de la rue dans les cités historiques". Lausanne n'est pas une des villes de Suisse qui puissent s'enorgueillir d'un grand nombre d'édifices anciens ni de rues au riche passé. Hors de la place de la Palud, des pittoresques Escaliers du Marché et peut-être des rues de cette colline de la Cité où nous sommes, il ne reste guère d'ensembles de la valeur de ceux des autres villes que vous verrez cette semaine. Une fièvre de rénovation a sévi à Lausanne au tournant de ce siècle et la ville aurait pu ne jamais s'en remettre si sa situation entre un lac dont elle s'est gardé d'atteindre les rives et une forêt sur laquelle elle veille jalousement ne lui apportait pas de solides compensations. A propos des rues de ce quartier de la Cité, le gouvernement rappelle qu'il n'est pas insensible aux critiques qui lui sont faites d'immobiliser pour son administration et pour l'instruction publique des locaux autrefois habités, voire des boutiques. Il a le projet de construire bientôt à peu de distance d'ici un vaste complexe administratif combiné avec des magasins, complétant celui qu'occupe déjà un de ses départements. On ne peut toutefois lui demander d'émigrer hors de ville car son administration doit garder le contact avec le public. Tel est pour nous, dans le contexte du thème que vous avez choisi de débattre, le problème actuel de ce quartier.

Il est enfin un témoignage que je désire adresser aux architectes qui sont en majorité parmi vous. Il y a, en effet, à quelques jours près 25 ans, dans une des périodes les plus difficiles de la guerre froide, que vos aînés créaient dans cette ville, à quelques pas d'ici, l'Union internationale des architectes, première organisation à jeter un pont entre les blocs d'alors, petite phalange de 22 pays devenue depuis la puissante organisation où se reconnaissent tous les architectes du monde entier. Trois d'entre les pionniers d'alors sont aujourd'hui dans cette salle et, en leur disant mes félicitations, je crois pouvoir dire que votre conférence s'ouvre sous d'heureux auspices.

Je déclare ouvert le colloque ICOMOS de Lausanne.